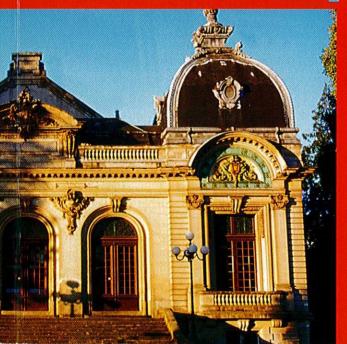
## (P) 96毫 Scène Nationale <u>Q</u>



Mardi 4 Mercredi 5 Jeudi 6 Vendredi 7 Février

## **Théâtre**

Durée - 1h 45

Mardi 4 . 20h30 Mercredi 5 . 20h30 Jeudi 6 . 14h et 20h30 Vendredi 7 . 14h et 20h30 au Pavillon Tarif B: 90 F - 70 F

## Brancusi contre Etats Unis Un procès historique. 1928

Texte et mise en scène : Eric Vigner

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New-York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle à la Galerie Brummer.

En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvres d'art ne leur étant pas reconnu. Marcel Duchamp, ami de Constantin Brancusi décide de réagir ; il mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre en octobre 1927 le célèbre procès autour de la définition de l'œuvre d'art.

C'est à partir des minutes de ce procès qu'Eric Vigner a travaillé pour créer ce spectacle à l'occasion du 50ème Festival d'Avignon. Un spectacle qui a suscité à son tour de vives polémiques. Dans un dispositif original, où les spectateurs cernent les acteurs, le directeur du Centre Dramatique de Bretagne basé à Lorient relance le débat sur les rapports de la forme et du fond, et sur le divorce des plasticiens d'avec le public contemporain.

Des artistes, des avocats, des critiques, des historiens, des collectionneurs et des marchands vont débattre de la notion d'œuvre d'art au XXème siècle.

Texte et mise en scène : Eric Vigner Scénographie : Claude Chestier

Avec : Pierre Baux, Odile Bougeard, Philippe Cotten, Donatien Guillot, Arthur Nauzyciel, Vincent Ozanon, Laurent Poitreneaux,

Myrto Procopiou, Alice Varenne Production : Centre Dramatique de Bretagne / Théâtre de Lorient

- Compagnie Suzanne M / Eric Vigner - La Manufacture des Oeillets / Ivry-Sur-Seine avec le concours de l'ADAMI.

